

Racine et G2 Invest conseillent BBA dans le cadre de sa cession à Atalian

Le cabinet Racine et le conseil M&A G2 Invest ont conseillé le groupe BBA (40 M€ de CA), holding de Sogepark et EFFI Service, spécialisé dans l'entretien et le nettoyage des bâtiments, dans le cadre de sa cession à Atalian, acteur français majeur des prestations de propreté aux entreprises et organismes publics.

Déjà entré dans le top 5 mondial du Facility Management (services externalisés aux entreprises) avec l'acquisition de Servest Limited en avril dernier, Atalian renforce son leadership sur le marché français avec cette nouvelle opération. Le groupe emploie désormais plus de 125 000 personnes dans plus de 30 pays et vise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros à fin 2018.

Pour cette opération, BBA était conseillé par :

- Racine, dont l'équipe était menée par Luc Pons, associé, assisté d'Elena Pinteapouchkine sur les aspects M&A ainsi que Fabrice Rymarz, associé, et Jérémie Yéni sur les aspects fiscaux.
- G2 Invest, dont l'équipe était menée par Guillaume Somekh
- Le cabinet Proskauer Rose LLP sur les aspects de droit social (Yasmine Tarasewicz)
- Le cabinet Joffe & Associés sur les aspects corporate, avec Aymeric Dégremont

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.